



CANADIAN
MUSEUMS
ASSOCIATION

ASSOCIATION
DES MUSÉES
CANADIENS

JCT pour une carrière vouée au patrimoine, volet international

Votre organisme a-t-il créé un partenariat avec un musée dans un autre pays? Votre projet international pourrait-il profiter des compétences et de l'enthousiasme d'un récent diplômé postsecondaire?

L'Association des musées canadiens (AMC) accepte les candidatures d'organismes patrimoniaux et de musées canadiens pour le volet international du programme Jeunesse Canada au travail (JCT) pour une carrière vouée au patrimoine. Les projets soumis doivent avoir un volet international qui amènera le nouveau diplômé à séjourner dans un autre pays pendant une partie de son stage JCT.

Les demandes peuvent être présentées en ligne au jeunesse-canada-travail.canada.ca

À titre d'employeur canadien, vous serez responsable de :

- concevoir un projet international qui contribue à la réalisation du mandat de votre organisme et qui convient à un récent diplômé admissible;
- embaucher un stagiaire dans le cadre d'un processus équitable et ouvert;
- soutenir le stage par des contributions additionnelles en argent ou en nature;
- fournir une assurance voyage et santé pour le stagiaire pendant son séjour à l'étranger;
- organiser le voyage du participant à l'étranger;
- accorder une allocation de subsistance suffisante pour maintenir un niveau de vie équivalent à celui qu'aurait le stagiaire au Canada, en se basant sur les conditions locales (les participants doivent recevoir un salaire lorsqu'ils travaillent au Canada et une allocation de subsistance lorsqu'ils sont à l'étranger);
- surveiller le progrès du stagiaire au moyen de communications électroniques et téléphoniques lorsqu'il est à l'étranger;
- offrir un soutien à la recherche d'emploi à la fin du stage.

L'organisme hôte sera responsable de :

- fournir une aide à l'hébergement sécuritaire et abordable;
- superviser le stagiaire et de lui offrir des conseils sur une base quotidienne durant son séjour;
- offrir au stagiaire des occasions de mettre à profit ses compétences et ses réseaux professionnels;
- surveiller les progrès du stagiaire et d'en faire part à l'employeur canadien et à JCT.
- Une aide financière pouvant atteindre 17 000 \$ est allouée à chaque projet JCT.

Pour plus amples renseignements sur le programme, incluant les dates limites, veuillez visiter :

https://www.museums.ca/site/aboutthecma/careersheritageycw/ycwp/employers?language=fr_FR&

Questions?

ict@musees.ca, (613) 567-0099

This project has been made possible by
the Government of Canada.

Ce projet a été rendu possible grâce au
gouvernement du Canada.

Canada